A F
IMMOBILIER
France & Monaco

BAREME DES HONORAIRES D'AGENCE

TRANSACTIONS

VENTE D'IMMEUBLE :

A usage d'habitation (Appartements, Maisons/villas, garages, parking)

Vente inférieure à 100 000 Euros ……Honoraires de **5000 Euros TTC**

Vente supérieure à 100 000 Euros……Honoraires de **6% TTC**

Ces honoraires sont à la charge du vendeur ou de l'acquéreur selon le mandat.
Cette information est donnée avant toute présentation d'un bien.
Si les honoraires sont à la charge de l'acquéreur, une mention détaillée en est faite dans l'annonce.

AVIS DE VALEUR :
- **180 Euros TTC pour un appartement à la charge du mandant**
- **220 Euros TTC pour une maison à la charge du mandant.**
- **280 Euros TTC pour un immeuble, un terrain à bâtir.**

VENTE DE MURS ET DE FONDS DE COMMERCES :

Vente inférieure à 100 000 Euros……. …… Honoraires de **10% TTC**
Vente supérieure à 100 000 Euros ……..... Honoraires de **8%TTC**

Agence sans compte séquestre et exerçant sans manipulation de fond.

S.A.S. F.A Immobilier & Conseils
33, Bd du Général Leclerc 06240 Beausoleil Tél. : 04 93 97 83 50 www.af-immo.com
RCS de Nice 920 210 077 Carte professionnelle N°:CPI06052022000000205 RCP: MMA IARD entreprises N°120 137 405